

## LE PARADOXE DES PLATEFORMES DE TRADING

Les offres se multiplient sur les réseaux sociaux et vantent des rendements extraordinaires du trading (grâce à un robot trader), en utilisant parfois l'image de personnalités connues (journalistes, animateurs, chanteurs). Bien évidemment, la **Cellule de Veille Internet** du **Réseau Anti-Arnaques**, les teste quotidiennement.

Toutes ces propositions présentent un air de famille avec un scénario invariable : en effet, à partir du moment où vous avez renseigné une demande d'informations, vous êtes contacté par une plateforme téléphonique afin de valider votre compte de trading. Puis, vous recevez un lien pour vous connecter et personnaliser vos données (notamment le mot de passe). Dès lors, vous êtes fortement incité à régler une somme de 250 € au titre du premier versement. Et si vous résistez, un présumé expert ou responsable prend le relais pour vous convaincre.

Voilà bien le premier paradoxe : par un simple appel téléphonique il vous est demandé de régler immédiatement à une société que vous ne connaissez même pas (mais qui est située à l'étranger), une somme de 250 €. Vous ouvrez donc un compte de trading sans même avoir pu, préalablement, consulter ou obtenir un contrat définissant les droits et devoirs de chacun ! De plus, vous accédez à un site par le biais d'un lien, et non pas par un espace personnel existant sur un site public. Autrement dit, cet accès privé permet tous les montages...

Un second paradoxe existe : votre interlocuteur prétend représenter l'une des premières sociétés de trading mondiales, mais le message que vous avez reçu comporte un nom de domaine créé récemment (de quelques semaines à un an maximum) ! De toute évidence, une réputation ne se fait pas en quelques mois...

Bien évidemment, l'euphorie des marchés boursiers et des cryptomonnaies est un argument extraordinaire pour des présumés spécialistes, plus beaux parleurs que bons conseillers, et surtout intéressés par la commission touchée pour tout nouveau client ferré.

Le **Réseau Anti-Arnaques** tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme contre ces pratiques et demeure catégorique : ne jamais s'engager auprès de telles plateformes financières.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))